

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 18 OCTOBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Seize, le **18 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
19 octobre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

5^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE
Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Révision de la délibération
n° 87/2016

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. GILET Dominique	à	M. CHMIDLIN Stéphane

N° 98/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire revient sur les termes de la délibération n°
87/2016 portant sur le parrainage par la Commune d'un soldat américain enterré au cimetière de
Dinozé ; tué durant la seconde guerre mondiale. Le parrainage concernera, en fait, 2 soldats
américains enterrés au cimetière militaire de Dinozé. Par ailleurs, il convient de rectifier le
montant symbolique de cotisation annuelle qui est de 10 € par sépulture et non pas 15 €. Les
autres termes restent inchangés.

Le Conseil Municipal présent et représenté et unanime à autoriser la
nouvelle rédaction.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,